

## Place des Marée – Officiellement certifié stationnement écoresponsable

**Neuville, le 5 juin 2025** - Nous sommes fiers de recevoir aujourd’hui, de la part des Conseils régionaux de l’environnement de Montréal et de la Capitale-Nationale, la certification **Stationnement écoresponsable niveau Performance** pour la Place des Marées.

Ce projet fait partie des cinq stationnements à recevoir aujourd’hui la certification dans les régions de Montréal, de Laval, de la Montérégie, de la Capitale-Nationale et du Centre-du-Québec.

Découvrez le projet dans la vitrine des certifiés →

<https://www.stationnementecoresponsable.com/fr/vitrine>

La certification Stationnement écoresponsable est décernée en collaboration avec les différents Conseils régionaux de l’environnement impliqués et un comité de certification composé d’experts. Elle vise à reconnaître les projets de stationnements qui se distinguent par leur qualité et leur cohérence selon une série de critères tels que :

- La planification et l’intégration du projet dans son environnement urbain
- L’intégration des modes de déplacements durables
- Le verdissement et la gestion de l’eau pluviale dans le stationnement
- La promotion des actions posées et la sensibilisation des publics

“Bien plus qu’un stationnement, la Place des Marées est un espace public au cœur d’un site patrimonial et historique. La Ville de Neuville est fière de s’être inscrite dans cette vision contemporaine, valorisant nos infrastructures municipales avec un souci de développement durable et de respect de l’environnement. Nous espérons que cette initiative, portée par notre collectivité, inspirera d’autres municipalités, quelle que soit leur taille.” - **Bernard Gaudreau**, maire de la Ville de Neuville

“Les nouveaux certifiés nous montrent qu’il est possible de faire beaucoup mieux dans le domaine du stationnement, qu’il s’agisse d’un espace industriel, d’une petite municipalité ou d’une installation de santé indispensable aux citoyen-ne-s. Tout le monde y gagne dans le changement des pratiques de gestion et d’aménagement du stationnement.”

**Romain Coste**, coordonnateur - Mobilité et urbanisme au CRE-Montréal

### **À propos de la démarche Stationnement écoresponsable**

Coordonnée par le Conseil régional de l'environnement de Montréal, la démarche Stationnement écoresponsable vise à sensibiliser, outiller, accompagner, reconnaître et faire rayonner les propriétaires et gestionnaires d'aires de stationnement, les professionnel-le-s de l'aménagement ainsi que les fonctionnaires et élu-e-s municipaux dans la gestion et l'aménagement écoresponsable des stationnements et l'évolution des réglementations municipales au Québec.

### **À propos de la Ville de Neuville**

Aux abords du fleuve Saint-Laurent, à 30 kilomètres à l'ouest du centre-ville de Québec, Neuville se démarque par la richesse de ses paysages, ses vues imprenables sur l'eau, son patrimoine bâti, son caractère champêtre, sans oublier son célèbre maïs sucré. Porte d'entrée est de la MRC de Portneuf, avec une superficie totale de 94,70 km<sup>2</sup>, Neuville fait le bonheur de ses 4 567 habitants - Neuvillois et Neuvilloises - qui contribuent toujours à son cachet si particulier et qui en font un endroit où il fait réellement bon vivre.

-30-

### **Marie-Krystine Beauregard**

Directrice générale

Ville de Neuville

dg@ville.neuville.qc.ca